Verdun
Montréal

AVIS D'OFFRES

Des soumissions cachetées sont demandées et devront être reçues avant 10 h 30 à la date d'ouverture ci-dessous, à la Direction du bureau d'arrondissement de Verdun, à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 4555, rue de Verdun, bureau 104, Verdun (Québec) H4G 1M4, pour :

CATÉGORIE :
Travaux de construction

NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES :
S15-013

TITRE :
Réfection de toiture :

Ateliers municipaux (bassins A-3 et A-4).

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :
Date : Le mardi 7 juillet 2015
Heure : 10 h 30
Endroit : Mairie de l'arrondissement, Salle 205 4555, rue de Verdun
Verdun (Québec) H4G 1M4

DÉPÔT DE GARANTIE :
10% du total de la soumission.

(Cautionnement ou chèque certifié

valide pour cent-vingt (120) jours)

VISITE DES LIEUX : La visite individuelle est obligatoire et aura lieu les 16 et 17 juin 2015 aux heures définies par la Ville, soit à 8 h 30, à 9 h, à 9 30, à 10 h, à 10 h 30, à 11 h, à 11 h 30 ou à 12 h. Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec madame Ester Pizzichemi, ing. de l'arrondissement de Verdun, au numéro de téléphone 514 765-7076.

RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL : Les travaux doivent être couverts par la garantie de l'Association de maîtres-couvreurs du Québec (AMCQ) soit le Programme d'assurance qualité de 10 ans de l'AMCQ.

DOCUMENTS :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 juin 2015.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessus, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal, arrondissement de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 11 juin 2015
Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et Secrétaire d'arrondissement

JDM 19374758